



C'est Newsclik.info qui rapporte cette information. Selon ce site web d'actualités, le membre du gouvernement a déclaré avoir soutenu sa thèse de Doctorat au Madison International Research Institute des États-Unis. Mais, les recherches effectuées en rapport avec cette université montrent autre chose.

Pour mieux comprendre cette affaire, 237actu propose à ses lecteurs la lecture intégrale de cet article pris chez nos confrères de Newsclik.info

Controverse autour de la candidature de recrutement du Ministre de la Santé à l'université de Douala comme enseignant de science politique.

C'est une nouvelle polémique en effet qui s'est créée sur le cas du Ministre de la Santé publique. Suivant un avis de recrutement dans les universités d'Etat, Manaouda Malachie a déposé sa candidature. Candidature qui ne saurait être acceptable si l'on s'attarde sur l'âge ainsi que les diplômes obtenus par Manaouda Malachie.

*Si l'on s'en tient aux analyses, Manaouda Malachie aurait soutenu sa thèse de Doctorat au **Madison International Research Institute (MIRI) des États-Unis**. Seulement, les recherches et consultations effectuées en rapport avec cette université ne confirment pas l'argument avancé par le Ministre de la Santé publique. De même que Google ne donne*

aucune information concrète. Concernant l'aspect de la langue, il revient à se questionner sur le type de langue qu'a utilisé le Docteur pour écrire sa thèse. Quand on sait que les tweets en Anglais de Manaouda Malachie sont incontestablement en-dessous du niveau qu'on puisse imaginer. Enfin, quand on sait aussi que le principe des formations doctorales aux USA implique la phase orale du candidat et du suivi des séminaires et cours de premières sessions, on se demande si le Minsante a pu avoir ce temps là. Ce qui conduit une fois de plus à se demander s'il s'agissait d'un doctorat en ligne ou en présentiel?

En outre, son recrutement oppose le doyen Akam Akam au chef de département Pr Ekambi qui apporte les éléments suivants pour expliquer son point de vue :

- 1- Manaouda Malachie est âgé de 47 ans, donc de ce fait serait inéligible du fait de la limite d'âge dépassée.*
- 2- Dans son dossier il n'aurait produit ni DEA, ni Master 2 ou un diplôme équivalent.*
- 3- l'université dans laquelle il dit avoir soutenu sa thèse ne serait pas accréditée aux USA*
- 4- il ne serait pas venu aux auditions.*

Mais malgré ces éléments motivant l'avis du Pr Ekambi de rejeter le dossier du ministre Manaouda, le doyen Akam persisterait et signerait dans ses manœuvres de vouloir le recruter comme enseignant de Sciences politiques à l'université de Douala.

Quoiqu'il en soit, cette affaire risquerait engendrer de nombreux rebondissements si aucun éclaircissement n'est fait par le Minsante.
